

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUILLET 2021

1°) VOIRIE 2020:

Dans le cadre des travaux de voirie relatifs à l'exercice 2020, notre Commune avait sollicité l'aide financière du Département pour le financement de deux projets:

- l'élargissement d'une portion de la route des Crozes haut;
- la réfection de la chaussée de cette même voie;

Une subvention de 14.000 euros nous avait été accordée, soit 40% du montant total des travaux qui s'élevaient à la somme de HT 35.000 euros.

Le coût des travaux de goudronnage, initialement d'un montant de 25.000 euros, s'est, en fait, élevé à la somme de HT 31.490 euros, la Commune ayant décidé de recourir à une technique de goudronnage plus performante et à un revêtement de meilleure qualité et plus résistant.

Le Conseil municipal a donc décidé de solliciter le Département pour qu'il porte son aide financière à la somme de 16.316,00 euros.

2°) COMPTE ADMINISTRATIF:

Le Conseil a procédé au vote du compte administratif de l'exercice 2020 qui fait ressortir, au titre du budget de fonctionnement, un excédent d'un montant de 32 209.08€ et au titre du budget d'investissement un excédent d'un montant de 184 261.50€.

3°) ELAGAGE :

L'élagage est une opération nécessaire au bon fonctionnement des communications téléphoniques et électroniques.

Notre Commune étant confrontée de manière récurrente à des dysfonctionnements du service de téléphonie, le Conseil municipal a décidé de rappeler à Orange, en sa qualité d'exploitant du réseau, son obligation d'entretien, soit en cas de défaillance des propriétaires des parcelles sur lesquels sont implantés les poteaux, lorsqu'une convention a été signée avec eux, soit en l'absence de convention.

4°) MONUMENT AUX MORTS:

Les recherches effectuées par Monsieur Yves RAUZIER à propos des soldats d'origine lozérienne engagés dans la guerre franco-prussienne de 1870-1871, ont révélé que trois d'entre eux, natifs de Cassagnas, avaient trouvé la mort lors de ce conflit.

Il a été décidé qu'une plaque commémorative mentionnant leurs noms serait apposée sur le monument aux morts.

Le Maire,
Jean WILKIN